



LA SAINTE AMPOULE

Bulletin du Prieuré Notre-Dame de Fatima
3, rue Charles Barbelet – 51360 Prunay – tél. : 03 26 61 70 71

N° 199 – septembre 2011 – prix de revient : 0,50 euro

Editorial

« Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front » : cette malédiction biblique qui suit la désobéissance originelle accompagne l'humanité ici-bas jusqu'à la fin du monde. Même notre état de rachetés par le sang du Christ ne nous y fait pas échapper. Face à cette nécessité, il nous reste une part de liberté dans le choix de notre profession, soit au moment des études, afin de choisir une voie qui nous mènera vers tel ou tel métier, soit même durant notre vie active, lorsqu'une reconversion s'impose. Essayons donc de dégager quelques principes qui peuvent nous aider lorsque la question du choix d'une profession se pose à nous.

Le choix d'un métier

Pour bien résoudre cette question, rappelons-nous quelles sont les finalités du travail. Le but ultime, comme pour l'ensemble de nos actions, est de sauver notre âme en accomplissant la volonté de Dieu. Rien dans notre vie ne doit échapper à cette orientation fondamentale de tout notre être vers Dieu, y compris les actions les plus communes : « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, ou quelque autre chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu » (I Cor X, 31). Nous ne pouvons donc choisir un métier qui nous imposera des actions malhonnêtes ou nous empêchera de servir Dieu. Celui qui a un métier tel qu'il ne peut jamais sanctifier le dimanche, ou qui le rend coopérateur d'avortements, ou qui l'oblige à user de fraude et de mensonge doit changer au plus vite d'activité professionnelle. Mieux vaut quelques mois de chômage et une reconversion difficile que de risquer le salut de son âme sous prétexte d'un emploi sûr et lucratif : celui qui préfère son champ ou son atelier au Christ n'est pas digne d'être son disciple.

Les finalités plus immédiates du travail professionnel peuvent s'énumérer ainsi :

- subvenir à ses besoins matériels, à ceux de sa famille, s'assurer une certaine sécurité face aux adversités, à la maladie, à la vieillesse ;
- développer les facultés physiques, intellectuelles, morales que Dieu nous a données ;
- agir sur son entourage professionnel en donnant le témoignage de notre vie chrétienne.

De ces finalités, nous pouvons tirer les quelques principes suivants :

1. Notre métier devra répondre à nos facultés, à nos capacités. Il nous faut donc nous connaître suffisamment pour apprécier quel genre d'activité professionnelle nous conviendra. Il est certes toujours possible de se reconvertir, mais mieux vaut partir tout de suite dans la bonne direction. Nous n'avons pas tous les mêmes capacités et les mêmes goûts, d'où l'absurdité du collège unique et de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans. Cette connaissance de soi demande une certaine maturité qui manque parfois à la jeunesse, d'où certaines orientations fantaisistes qui ne sont corrigées qu'après et qui retardent d'autant l'entrée dans la vie professionnelle et la perspective de fonder un foyer. Il ne faut pas hésiter à se faire conseiller dans ce domaine, à établir des bilans de compétences, à discerner son tempérament. La retraite spirituelle reste un moyen privilégié pour discerner ce que le Bon Dieu attend de nous, y compris dans la carrière professionnelle.

2. Le métier choisi doit permettre de faire vivre une famille que nous devons désirer la plus nombreuse possible. Il est donc bien évident que la question du salaire a son importance car une famille coûte cher à entretenir, surtout lorsque l'épouse reste à la maison pour y faire son travail de mère de famille et que les enfants suivent leur scolarité dans des écoles hors contrat non financées par l'argent public. Pour prendre des impôts, l'Etat ne s'occupe pas de nos opinions, mais il ne répartit l'argent récolté qu'à ceux qui montrent la patte blanche de l'idéologie républicaine. Si un jeune homme a les capacités de suivre des études plus exigeantes pour entrer dans une profession mieux rémunérée, il aura le devoir moral de se secouer un peu le temps de ses études afin d'être à même d'accueillir de nombreux enfants à son foyer. Notons que certains

métiers manuels, accomplis avec intelligence et sans crainte de l'effort permettent aussi de faire vivre une famille, surtout lorsqu'ils permettent de vivre à la campagne en évitant des dépenses inutiles. Lorsque j'examine mes factures de plombier ou de garagiste, je me dis parfois que j'ai raté ma vocation ! Le critère pécuniaire, s'il a son importance, doit cependant demeurer à sa place : « Cherchez d'abord le Royaume des Cieux et sa justice, le reste vous sera donné par surcroît ».

3. Ne boudons pas les métiers manuels qui sont peut être quelques peu méprisés aujourd'hui. Nous ne fabriquons plus rien dans nos pays : nous nous contentons de vendre ce que des ouvriers chinois ou roumains produisent à vil prix. Ce sont les conséquences perverses du capitalisme apatride et du libre-échange conjugués avec le socialisme qui alourdit en France démesurément le coût du travail. Il est cependant toujours possible de produire des objets de qualité qui sont toujours recherchés. Notre Seigneur n'a pas choisi pour apôtres beaucoup de gratte-papiers, mais plutôt des pêcheurs. Saint Paul, lui, fabriquait des toiles de tentes. Ses tentes ne se montaient pas en deux secondes, mais elles devaient durer plus que deux ou trois semaines.

4. Privilégions également les métiers qui nous permettent d'exercer une influence sur notre entourage, soit par notre position de direction dans une entreprise, soit par les nombreux contacts que notre métier permettra. En dirigeant une petite entreprise et en y appliquant la doctrine sociale de l'Eglise, nous aurons plus de rayonnement qu'en demeurant un ouvrier anonyme sans réel pouvoir sur la marche de son atelier. Un médecin, un pharmacien, un notaire, un avocat sont appelés à fréquenter un public nombreux et pourront donner de bons conseils, faire luire devant plus de

monde l'exemple de leur vie toute donnée à Notre Seigneur. Un ancien paroissien m'a fait parvenir la biographie succincte du Docteur Pierre Bouët (1919-1951), chirurgien à Bordeaux, habitué des retraites de saint Ignace données à Chabeuil, et qui faisait un bien immense aux âmes tout en opérant les corps. Il écrivait à un ami : « Qui envoies-tu à la retraite ? Moi, ici, je leur ouvre le ventre et puis, quand c'est recousu, je les amène en auto à la plus proche : ça les guérit bien ». Les métiers de l'éducation ont une importance primordiale pour le rayonnement de notre foi. Quel plus bel emploi que d'ouvrir des âmes à la vérité tout en guidant les cœurs vers Notre Seigneur ? Les papes ont souvent rappelé la beauté de cette profession. Pie XII disait par exemple à des professeurs d'université, le 10 avril 1950 : « Ouvrir, dilater, éclairer, orner progressivement l'esprit de l'enfant et de l'adolescent, qui s'éveille à la vie ; guider la jeunesse curieuse, ardente, saintement ambitieuse de découvrir la vérité, empressée à en cueillir les fruits sur toutes les branches du savoir ! Est-il tâche plus belle, plus étendue, plus variée dans sa merveilleuse unité ? ». Un responsable d'une association de formation aux métiers de l'animation me disait récemment son regret de voir les jeunes catholiques délaisser ces métiers alors que les officines laïcardes ou les groupes évangélistes n'hésitent pas à investir massivement ce domaine d'activités. Non, décidément, la rentabilité ou le confort personnel ne sont pas les seuls critères de choix pour son métier.

Que saint Joseph éclaire chacun de ceux qui cherchent leur voie et leur apprenne à travailler toujours aux côtés de Notre Seigneur et de Notre Dame.

Abbé Ludovic Girod

Du côté des livres

Les éditions *Ad Solem* viennent de publier un livre d'entretiens entre un prêtre du diocèse de Marseille âgé d'une cinquantaine d'année, l'Abbé Michel-Marie Zanotti-Sorkine, et un écrivain, Jean-Robert Cain. L'Abbé Zanotti-Sorkine raconte son parcours assez cahoteux qui le fait passer successivement par plusieurs ordres religieux pour le mener finalement dans cette paroisse de Marseille réputée sans avenir et qui est maintenant fréquentée par des foules impressionnantes. Ce prêtre, malgré la faiblesse théologique de certains de ses propos – il s'appuie par exemple sur une supposée vision de Marthe Robin pour affirmer que les âmes des enfants avortés jouissent de la vision béatifique – ou son acceptation des ruptures avec la Tradition que constituent Vatican II et la nouvelle messe, fait montre d'un grand esprit de foi et d'une réelle ardeur pour travailler au salut des âmes. Nous vous laissons donc découvrir quelques unes de ses réponses.

JRC – Restent tout de même en travers de la gorge de nombreux ecclésiastiques et de chrétiens les positions de Mgr Lefebvre vis-à-vis de Vatican II...

MMZS – Jean-Robert, si vous deviez inviter à votre table tous les prêtres qui ne sont pas d'accord avec le pape et qui circulent librement, pire encore, qui sont opposés à des pans entiers de doctrine catholique, tels

que le péché originel, la virginité de Marie, l'Immaculée Conception, la transsubstantiation, la réalité du purgatoire, pour ne prendre que quelques exemples, vous seriez ruiné ! Mais-là, on ne dit rien, on ne condamne pas, on ne crie pas au scandale, à l'hérésie, à la gravité de la désunion ! Eh bien, laissez-moi vous dire que sur ces points de doctrine et de foi

que je viens d'évoquer, Mgr Lefebvre était blanc-bleu. Il était même au sens strict un exemple.

JRC – Et cette messe de saint Pie V, la célébrez-vous quelquefois ?

MMZS – Régulièrement, lorsque je suis seul. Non que je la juge supérieure à celle que je célèbre quotidiennement, mais parce que je suis heureux de pouvoir poser les mêmes gestes et prononcer les mêmes paroles, dans le même ordre, et sous le même maintien, que de nombreux saints tels que François de Sales, Alphonse de Liguori, Louis-Marie Grignon de Montfort, Don Bosco, Maximilien Kolbe, Don Alberione et tant d'autres. C'est merveilleux, vous savez, de se sentir leur jumeau durant la célébration de la messe !

JRC – De plus en plus de personnes choisissent de recourir à la crémation pour eux-mêmes ou pour les leurs et de disperser les cendres. Qu'en pensez-vous ?

MMZS – Je suis fermement opposé à ces pratiques. Je ne vois se dégager de cet anéantissement du corps que de mauvais fruits. Mais quoi ! toute sa vie, on a fait attention à son corps, on l'a soigné, on a recouvert de Biafine la moindre brûlure et, à la fin, on le crame dans un four à mille deux cents degrés avant de s'occuper du squelette qui, évidemment ne brûlant pas, doit être au sens strict tiré par les pieds pour le faire glisser dans un broyeur qui le pulvérise ! Comme vous le savez, durant le temps de la crémation, la famille attend dans un salon que l'urne soit apportée. Toute ma vie, je reverrai cette maman que j'avais accompagnée pour la mise à la flamme de son jeune fils de vingt-sept ans. Au cours de cette heure et demie que nous avons passée ensemble et qui dura une éternité, de temps en temps, elle se tapait la tête contre le mur et disait : « Mon fils est en train de brûler ! » Et puis, soudain, l'urne est là, sous vos yeux : « Mesdames, messieurs, observons une minute de silence ! » Et l'on voit danser sur l'urne mortuaire encore chaude des particules de cendres qui vous font froid dans le dos. Tout cela est inhumain et par conséquent irrecevable. Quant à la dispersion des cendres, elle n'est pas permise par la sainte Eglise. Le corps, même anéanti par les flammes, doit reposer dans un cimetière et attendre la résurrection. Pourquoi vouloir perdre à ce point la trace de ceux que nous avons aimés ? Et pourquoi l'homme choisirait-il pour lui-même de disparaître à tout jamais dans la mer ou je

ne sais où ? Je connais des personnes qui ont dispersé au vent leurs proches et qui ont cru bon d'enterrer au pied d'un bel arbre leur chien enveloppé d'une couverture, calé dans un couffin avec ses jouets ! Mais où va donc se nicher un illogisme pareil et une conception si basse de la dignité humaine ! Même à Auschwitz subsistent des fosses où les cendres ont été enfouies. Il faudrait que tous les prêtres s'insurgent contre ces pratiques qui laissent entendre que l'homme retourne au néant.

JCR – Et toujours en soutane...

MMZS – Toujours ! Il n'y a pas de raison de perdre en cours de route un seul regard humain, qu'il soit bienveillant, acquis à la cause, ou empreint de mépris pour le serviteur de Dieu. Tout homme a le droit de rencontrer un prêtre. Le service que nous rendons est si essentiel pour le salut que notre visibilité devient un moyen tangible et efficace, plus que jamais nécessaire, pour permettre cette rencontre... Et sur ce point d'ailleurs, l'Eglise demeure constante dans sa discipline. Le droit de l'Eglise exige du prêtre qu'il soit reconnaissable. Les régimes communistes, eux, ne s'y trompent pas : sachant l'importance pour la communication de la foi de l'habit religieux, ils s'empressent toujours de l'interdire. Quant à ceux qui prétendent que la soutane crée une distance entre les êtres, je puis en tout cas vous assurer que c'est là une vue de l'esprit venue de quelque idéologue, car chaque jour, j'expérimente au contraire, surtout chez les plus pauvres, l'attrait qu'elle exerce sur eux. Sa forme anachronique, en décalage complet avec la manière commune de s'habiller, renvoie immédiatement à un autre monde. [...] Et puis, mettez le pape en civil, vous allez voir la dégringolade. Alors que les mots ont perdu leur sens, le langage symbolique est aujourd'hui plus que nécessaire pour inscrire et graver dans le tissu social la présence d'hommes et de femmes épris de Dieu, reliés d'ailleurs emblématiquement aux saints et aux saintes représentés dans les églises. Cela n'est pas sans importance. Cette question de l'état clérical, et en particulier de la soutane, est à mes yeux loin d'être secondaire et elle mérite vraiment que l'Eglise qui est en France y prête attention. Son témoignage en dépend.

Michel-Marie Zanotti-Sorkine, *Homme et prêtre – Tourments, lumières et confidences*, Paris, Ad Solem, 2011.

Carnet de famille

Baptême

Thomas Philippe le 17 juillet à Reims

Première communion

Louis Guénamant le 26 juin à Reims

Inhumations

Ginette Coutier le 6 juillet à La-Chapelle-St-Luc (10)

Raymonde Maingot le 22 août à Bourmont (52)

Cérémonie de confirmations

à Notre-Dame-de-France

Dimanche 27 novembre 2011

par Mgr Tissier de Mallerai

(inscription obligatoire au Prieuré
avant le 13 novembre)

Chapelet pour la vie

Samedi 3 septembre à 17h30 : chapelet pour la vie et en réparation des crimes de l'avortement à la cathédrale de Reims, dans la chapelle du Saint-Sacrement

Dates à retenir :

- lundi 5 septembre : rentrée des classes de l'école Saint-Rémi
- samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre : journées de la Tradition à Villepreux (78)
- Pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes les 22, 23 et 24 octobre.

Activités paroissiales

Intention de la Croisade du Rosaire :

l'éclosion de saintes vocations sacerdotales et religieuses dans la jeunesse

Intention de la Croisade Eucharistique :

la conversion des ennemis de l'Eglise

Catéchismes :

Prunay :

Enfants (de 5 à 13 ans) : les mercredis 7 et 21 de 14h30 à 16h30

Reims :

Adolescents (de 13 à 16 ans) : le mercredi de 17h30 à 18h30 en période scolaire

Adultes : les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois de 20h30 à 21h30.

Mardi 13 : le sacerdoce catholique

Mardi 27 : les sacrements

Troyes :

Les dimanches 11 et 25 de 16h30 à 17h30

Charleville-Mézières :

Les samedis 3 et 17 de 16h30 à 17h30

Cercles de Tradition :

Reims :

Samedi 17 à 20h00 chez M. et Mme Lepape : Le sens chrétien de l'histoire

Charleville : pas de cercle en septembre

Troyes :

Dimanche 11 après la messe : l'Islam (2^{ème} partie)

Cercle Sainte-Marie des mères de famille :

Mardi 20 de 14h30 à 16h00 (possibilité de confier les jeunes enfants à une institutrice)

Scoutisme (Groupe Notre-Dame de France) :

Meute Bienheureux Charles de Foucauld (Louveteaux, garçons de 8 à 12 ans) :

Réunion à Reims le samedi 10 de 14h00 à 17h00 –

Participation en uniforme au Pèlerinage de Liesse le samedi 24.

Ronde Sainte-Clotilde (Jeannettes, filles de 8 à 12 ans) : idem

Scouts (garçons de 12 à 17 ans) : Participation en uniforme au Pèlerinage de Liesse le samedi 24.

Mini-camp à Etrepy durant les vacances de la Toussaint (du mardi 25 au vendredi 28 octobre)

PELERINAGE A NOTRE-DAME-DE-LIESSE SAMEDI 24 SEPTEMBRE



*Pour la conversion des musulmans
à la foi catholique*

Programme :

- pique-nique à l'abri du Pèlerin à 12h00 (Liesse)
- début de la marche à 14h devant l'église de Marchais
- messe dans la basilique à 17h00

Possibilité de transport aller-retour en voiture depuis la gare de Reims

Renseignements : Prieuré Notre-Dame-de-Fatima
Tél. : 03 26 61 70 71

Au fil du temps

Jeudi 23 juin : jeudi de la Fête-Dieu. Nous pouvons à l'école célébrer la messe et sortir en procession avec le Saint Sacrement. Nous installons un reposoir devant un calvaire tout près du Prieuré. A la fin de la procession, l'Abbé Challan Belval préside la cérémonie des engagements dans la Croisade Eucharistique. De nombreux enfants s'engagent à prier et à se sanctifier pour les grandes intentions de l'Eglise.



Engagements dans la Croisade Eucharistique

Vendredi 24 : sortie de fin d'année de l'Ecole Saint-Rémi. Nous nous rendons dans la ville de Soissons, célèbre pour son vase brisé qui a valu quelques ennuis au soldat de Clovis récalcitrant. Nous visitons la belle cathédrale gothique, hélas dépouillée de beaucoup de ses statues par les Huguenots et les révolutionnaires, ainsi que la façade majestueuse, car il ne reste plus qu'elle, de l'abbatiale Saint-Jean-des-Vignes. Nous allons ensuite à Septmonts pour y pique-niquer à l'ombre du donjon et des quelques ruines d'un château du XV^e siècle, mais le site est malheureusement occupé par les préparatifs d'un concert rock. Nous rejoignons alors les ruines de l'Abbaye de Vauclair en pleine forêt pour le déjeuner et les jeux de l'après-midi.



Sortie de fin d'année à Soissons

Dimanche 26 : solennité de la Fête-Dieu. Des processions ont lieu à Reims et à Joinville, afin de rendre un hommage public à Notre Seigneur Jésus Christ présent dans le Saint Sacrement.



Procession du 15 août à N-D de France

Lundi 27 : dernier jour de classe pour notre école, avec la cérémonie de remise des prix, le renouvellement de la consécration au Sacré-Cœur et des petits spectacles joués par les élèves. Les élèves de cours moyen nous ramènent aux premiers temps de l'ère chrétienne avec l'histoire de Ben Hur.

Mercredi 30 juin : cérémonie des ordinations à Ecône à laquelle se rendent les Abbés Girod et Challan Belval, accompagnés de jeunes et de fidèles. L'Abbé Matthieu de Beaunay fait partie des nouveaux ordonnés mais ne sait pas encore qu'il est destiné au Prieuré Notre-Dame-de-Fatima. En revenant de Suisse, nous ne pouvons que constater les dégâts causés par un orage d'une rare violence à Prunay : pare-brise fendu, tôle crevassée, vasistas brisés, vitres cassées ainsi que de nombreuses tuiles, potager haché menu. Notre assurance prendra en charge tous les dégâts causés aux bâtiments.

Du 1^{er} au 8 juillet : session de formation générale pour le Bafa organisée au Prieuré par la Fédération des Scouts Godefroy de Bouillon et l'Afocal. C'est la troisième année qu'une telle session a lieu. Ce sont plus de vingt jeunes gens et jeunes filles qui s'instruisent dans tous les domaines pour encadrer avec plus de compétences les séjours de vacances.



Camp des louveteaux et des jeannettes à Etrepy

Du 4 au 11 juillet, camp des louveteaux et des jeannettes à Etrepy, chez M. et Mme d'Alauzier. Nous campons de nouveau avec les louveteaux et les louvettes de Conflans-Sainte-Honorine. Un camp bien apprécié de tous grâce à l'expérience des maîtrises, la beauté du site et le temps encore clément.

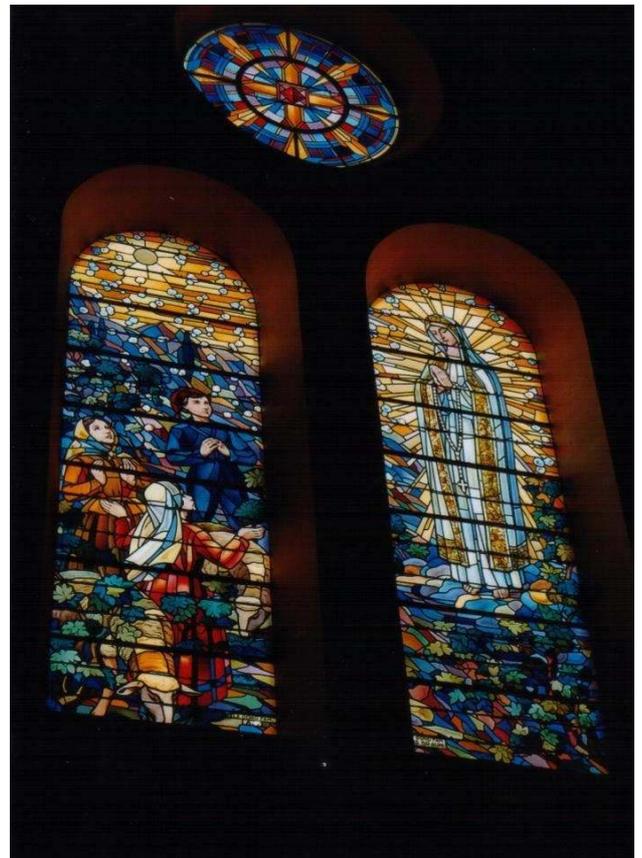
Du 12 au 30 juillet : les scouts de Reims campent avec la Troupe Saint-Martin dans la forêt vosgienne, à Le Hohwald. Ce camp rassemble 45 scouts et 9 chefs, ce qui représente déjà un bon nombre. Nous découvrons l'Alsace sous la pluie, car nous n'avons pas un seul jour sans de copieuses averses. Pas de crainte à avoir du côté des incendies. Les promesses ont lieu devant un majestueux château médiéval en ruine au milieu de la forêt, après la messe célébrée au Mont Saint-Odile.



Olympiades durant le camp scout en Alsace

Du 24 au 30 juillet : 5^{ème} mission *Rosa Mystica* organisée aux Philippines par l'ACIM, à laquelle participe l'Abbé Castel. La mission s'installe cette fois-ci à Manille même, la capitale, dans un quartier pauvre, et y accueille un grand nombre de patients en tous genres pour des soins et des consultations médicales gratuites, ainsi que pour les secours spirituels assurés par l'Abbé Castel et ses confrères du Prieuré de Manille.

Mois d'août : c'est le mois des mutations qui cette année concernent les deux tiers des effectifs du Prieuré. L'Abbé Castel, après sept ans passés à Prunay avec la charge de la chapelle Saint-Walfroy dans les Ardennes, est muté au Prieuré Saint-Louis de Nantes. L'Abbé Challan Belval, après deux ans de ministère dans la région et la charge du couvent des Annonciades à Joinville est muté au Prieuré Saint-François-de-Sales à Fabrègues. Nos prières et notre gratitude les accompagnent dans leurs nouvelles charges d'âmes. L'Abbé de Beaunay arrive au Prieuré le 13 août. Quant à l'Abbé de Crécy, qui était jusqu'à présent prieur à Brest et qui est lui aussi nommé à Prunay, il ne pourra pas assurer son ministère ici pour le moment. Il n'arrivera que le 1^{er} janvier 2012. En attendant, les prêtres ne seront que deux pour le ministère des différentes chapelles et de l'école. Un prêtre du séminaire de Flavigny ou de la Maison du District viendra tous les dimanches pour compléter nos effectifs réduits. Vous ne vous en voudrez donc pas si nous n'avons pas la possibilité matérielle d'assurer les mêmes charges de ministère qu'auparavant.



Notre-Dame de Fatima (Eglise de Dambach-la-Ville)

Premières messes : Durant l'été, plusieurs jeunes confrères ordonnés en juin nous firent l'honneur de célébrer dans la région une de leurs premières messes et de donner leur bénédiction de nouveau prêtre. Ce fut l'abbé Grégoire Chauvet le 17 juillet à Charleville-Mézières, l'Abbé Thierry Roy le 24 juillet à Reims et l'Abbé Matthieu de Beaunay le 14 août à Reims et le 15 août à Joinville.

La foi, fondement de notre prière.

Il est un point sur lequel je veux m'arrêter et qui doit faire surtout l'objet explicite de notre foi, si nous voulons vivre pleinement de la vie divine : c'est la foi en la valeur infinie des mérites de Jésus-Christ.

[...] c'est la foi qui nous permet de puiser dans ces richesses insondables que Dieu nous donne dans son Christ : *Investigabiles divitiae Christi...*

Dieu nous a fait un don immense dans la personne de son Fils Jésus ; le Christ est un tabernacle dans lequel sont « cachés tous les trésors que la sagesse et la science divines » ont pu amasser pour nous ; le Christ lui-même, par sa passion et sa mort, a mérité de nous en donner communication, il est toujours vivant, interpellant son Père pour nous. Mais il faut que nous connaissions la valeur de ce don et que nous sachions en user : *Si scires donum Dei !* Le Christ, avec la plénitude de sa sainteté et la valeur infinie de ses mérites et de son crédit, est ce don ; mais ce don ne nous est utile que dans la mesure de notre foi. Si notre foi est étendue, vive, profonde, à la hauteur de ce don, autant que cela est possible à une créature, il n'y aura pas de limites aux communications divines faites à nos âmes par la sainte humanité de Jésus. Si nous n'avons pas une estime sans bornes pour les mérites infinis du Christ, c'est que notre foi en la divinité de Jésus n'est pas assez intense ; et ceux qui doutent de cette efficacité divine ne savent pas ce que c'est que l'humanité d'un Dieu.

Nous devons souvent exercer cette foi dans les satisfactions et les mérites acquis par Jésus pour notre sanctification.

Quand nous prions, présentons-nous au Père éternel, avec une confiance inébranlable dans les mérites de son fils. – Notre-Seigneur a tout payé, tout soldé et tout acquis ; et sans cesse il interpelle son Père pour nous : *Semper vivens ad interpellandum pro nobis*. Disons dès lors à Dieu : « Je sais, ô mon Dieu, que suis tout à fait misérable ; que chaque jour je ne fais que

multiplier mes fautes ; je sais que devant votre sainteté infinie, je suis, de moi-même, comme de la boue devant le soleil ; mais je me prosterne devant vous ; par la grâce, je suis un membre du corps mystique de votre Fils ; votre Fils m'a donné cette grâce après m'avoir racheté par son sang ; maintenant que je lui appartiens ne me rejetez pas de devant votre face divine ». Non, Dieu ne peut pas nous rejeter, quand nous nous appuyons ainsi sur le crédit de son Fils : car le Fils traite avec lui d'égal à égal. – Puis, quand nous reconnaissons ainsi que, de nous-mêmes, nous sommes faibles et misérables, que nous ne pouvons rien, *Sine me nihil potestis facere*, mais que nous attendons tout du Christ, tout ce dont nous avons besoins pour vivre de la vie divine, *Omnia possum in eo qui me confortat*, nous reconnaissons que ce Fils est tout pour nous, qu'il a été établi notre chef et notre pontife ; et c'est là, dit saint Jean, rendre au Père, « qui aime le Fils », qui veut que tout nous vienne par son Fils, « Parce qu'il lui a donné toute puissance de vie pour les âmes », un hommage très agréable ; - tandis que l'âme qui n'a pas cette confiance absolue en Jésus ne le reconnaît pas pleinement pour ce qu'il est : le Fils bien-aimé du Père, et dès lors, ne rend pas au père cet honneur auquel le Père tient infiniment.

[...] Allons donc à Notre-Seigneur ; lui seul nous apporte des paroles de vie éternelle. Recevons-le d'abord avec une foi vive, partout où il se présente : dans les sacrements, dans l'Eglise, dans son corps mystique, dans le prochain, dans sa providence qui dirige ou permet tous les événements, même la souffrance ; recevons-le quelle que soit la forme qu'il emprunte et le moment où il vient, avec une adhésion entière à sa parole divine et un abandon complet à son service. C'est à cela que se ramène la sainteté.

Extrait de *Le Christ vie de l'âme*, de Dom Marmion (partie II, chapitre I, section 5)

		Calendrier liturgique septembre 2011	Prieuré N-D-de-Fatima 3, rue Charles Barbelet 51360 Prunay 03 26 61 70 71	Reims Eglise N-D de France 8, rue Edmé Moreau	Charleville-Mézières Chapelle St-Walfroy 20, rue de Clèves
jeudi	1	De la férie	Messes : 7h30 - 11h15		
vend	2	Saint Etienne – 1 ^{er} vend.		Conf : 18h – M : 18h30 Adoration jusqu'à 21h30	HS et conf : 17h15 Messe : 18h30
sam	3	Saint Pie X – 1 ^{er} samedi		Conf : 10h30 – M : 11h	Messe : 18h00
dim	4	12 ^{ème} dim. après la Pent. Solennité de St Pie X		Confessions : 9h30 Messe : 10h00	Confessions : 9h30 Messe : 10h00
lundi	5	Saint Laurent Justinien	Messes : 8h30 et 11h15		
mardi	6	De la férie	Messes : 7h30 et 11h15		
mer	7	De la férie	Messe : 7h30	Conf : 18h – M : 18h30	
jeudi	8	Nativité de la TS Vierge	Messes : 8h30 et 11h15		
vend	9	De la férie	Messe à 11h15	Conf : 18h – M : 18h30	
sam	10	Saint Nicolas de Tolentino		Conf : 10h30 – M : 11h	Messe : 18h (Lametz)
dim	11	13 ^{ème} dim. après la Pent.		Confessions : 9h30 Messe : 10h00	Confessions : 9h30 Messe : 10h00
lundi	12	Saint Nom de Marie	Messes : 8h30 et 11h15		
mardi	13	De la férie	Messes : 7h30 et 11h15		
mer	14	Exalt. de la Sainte Croix	Messe : 7h30	Conf : 18h – M : 18h30	
jeudi	15	N-D des Sept Douleurs	Messes : 8h30 et 11h15		
vend	16	Sts Corneille et Cyprien	Messe : 11h15	Conf : 18h – M : 18h30	
sam	17	De la sainte Vierge		Conf : 10h30 – M : 11h	Messe : 18h00
dim	18	14 ^{ème} dim. après la Pent.		Confessions : 9h30 Messe : 10h00	Confessions : 9h30 Messe : 10h00
lundi	19	St Janvier et ses comp.	Messes : 8h30 et 11h15		
mardi	20	De la férie	Messes : 7h30 et 11h15		
mer	21	Mercredi des quatre-temps	Messe : 7h30	Conf : 18h – M : 18h30	
jeudi	22	Saint Thomas de Villen.	Messes : 8h30 et 11h15		
vend	23	Vendredi des quatre-temps	Messe : 11h15	Conf : 18h – M : 18h30	
sam	24	Samedi des quatre-temps		Pas de messe	Pas de messe
dim	25	15 ^{ème} dim. après la Pent. Solennité de Ste Thérèse		Confessions : 9h30 Messe : 10h00	Confessions : 9h30 Messe : 10h00
lundi	26	De la férie	Messes : 8h30 et 11h15		
mardi	27	Saints Côme et Damien	Messes : 7h30 et 11h15		
mer	28	Saint Wenceslas	Messe : 7h30	Conf : 18h – M : 18h30	
jeudi	29	Dédicace de St Michel Ar.	Messes : 8h30 et 11h15		
vend	30	Saint Jérôme	Messe : 11h15	Conf : 18h – M : 18h30	

Joinville (52) : Couvent des Annonciades – 22 avenue Irma Masson

Tous les dimanches et jours de fête d'obligation : confessions à 9h30, messe à 10h00

Troyes (10) : Chapelle Saint-Bernard – 28, rue des Prés l'Evêque

Tous les dimanches et jours de fête d'obligation : confessions à 17h30, messe à 18h00

Saint-Quentin (02) : Chapelle de l'Immaculée Conception – 38, rue des Patriotes (03 23 61 27 72)

Tous les dimanches et jours de fête d'obligation : messe à 10h45

Le-Hérie-la-Viéville (02) : Cours Notre-Dame des Victoires – rue du Château (03 23 61 00 83)

Tous les dimanches et jours de fête d'obligation : messe à 8h30